



Label Energie et/ou Carbone et/ou Bâtiment biosourcé via Maison haute performance énergétique certifiée par Céquami

Dernière mise à jour : le 24 mars 2017 par CEQUAMI

Délivré par :

CEQUAMI (certification)

accréditation n° 5-0047

Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Ce signe ne bénéficie pas de la mention RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Domaine d'application :

Maisons individuelles

Domaine d'application détaillé, portée du signe :

Cette certification permet d'attester que le professionnel répond aux exigences du label concerné avec une exigence complémentaire sur le guide d'entretien et d'utilisation de la maison remis au maître d'ouvrage (ou acquéreur en cas de contrat de VEFA). Les labels délivrés : Le label « Énergie Positive et Réduction Carbone » (E+C-)

Les labels de l'association Effinergie : BBC Effinergie 2017, BEPOS Effinergie 2017 et BEPOS+ Effinergie 2017 ;

Les labels énergétiques : Effinergie+, BEPOS-Effinergie 2013

Le label Bâtiment Biosourcé

Critères de confiance :

Contrôles de la qualité du bâtiment	Audit sur dossier transmis à l'organisme Audit sur site ou chantier systématique
Contrôles du niveau de performance du bâtiment	Délivrance d'une attestation après contrôle du bâtiment
Prise en compte de la satisfaction client	non
Suivi annuel des titulaires de la marque	non

Contrôle de la qualité des services associés	Audit documentaire des documents d'organisation transmis
Suivi annuel de la qualité des services associés	non
Service associés : prise en compte de la satisfaction client	non
Vérification des assurances requises par l'activité concernée	oui
Vérification annuelle des assurances	non
Vérification de l'existence légale du professionnel	oui
Vérification annuelle de l'existence légale du professionnel	non
Traitements des réclamations ou recours formulés auprès de l'organisme	Existence de procédures relatives aux réclamations

Caractéristiques détaillées :

Famille de signe	Biens
Type de maître d'ouvrage	Une entreprise
Cadre de référence	Référentiel de certification « Maison haute performance énergétique certifiée par CEQUAMI » dont les exigences des labels concernés. Cette certification relève du Code de la Consommation.
Dossier	Dossier de demande de certification complété et accompagné des documents demandés.
Examen	
Audit	Recevabilité sur la base du dossier adressé par le professionnel. L'instruction de la demande comprend : une vérification de la conception et une vérification du chantier.

Modalités de décision d'attribution	Décision sur la base des résultats des vérifications et des résultats de la mesure de la perméabilité à l'air. Composition du Comité d'application :- Président (désigné parmi les membres titulaires) ;- Vice-présidents (un représentant de CEQUAMI et un représentant de l'Association MAISONS DE QUALITE) ;- Collège Titulaires (3 à 6 membres Collège)- Consommateurs (3 à 6 membres)- Collège Organismes Techniques (3 à 6 membres)
Modalités de suivi	

@ Agence Qualité Construction 2019.

1001signes.qualiteconstruction.com